

# Position des agences de développement sur le tourisme durable dans la coopération

FITS 2003 - Aix-en-Provence

► par Sylvie Blangy, coordinatrice de la rencontre

Cette réunion a été organisée à l'initiative du ministère français des Affaires étrangères<sup>37</sup> le 27 septembre 2003. Elle a réuni six agences de développement (AECI/Espagne, DGCID-MAE/France, EZA/Autriche, GTZ/Allemagne, DGCS-MAE/Italie, SNV/Pays-Bas, FFEM/France), un représentant des bailleurs de fonds nord-américains (GWU) et quatre agences des Nations Unies (Pnue, OMT, Cnuced, Unesco).

## ● Ses principaux résultats

Les ADC<sup>38</sup> souhaitent agir en collaboration dans le domaine du tourisme responsable et durable au niveau géographique et thématique. Elles souhaitent partager leurs expériences, poursuivre la communication entre elles, faire circuler l'information et les enseignements acquis par les acteurs de terrain, soutenir conjointement des projets pilotes et démonstratifs, produire en commun des manuels de bonne pratique, des outils d'ac-

compagnement et une méthodologie d'approche partagée par tous.

Les actions proposées sont les suivantes :

- création d'un Comité des donateurs et ADC et de commissions de travail par régions géographiques et par thématiques ;
- développement de partenariat entre agences et de programmes de coopération entre ADC dans certains pays clés ;
- organisation conjointe ou contribution à des événements d'appui à la commercialisation qui ont pour but de faciliter l'accès au marché européen des petits producteurs et de créer des partenariats avec des tour-opérateurs dans les pays d'accueil ;
- plates-formes de discussion et mise en commun de l'information sous la forme de banques de données de projets et de publications ;
- identification, sélection, accompagnement et mise en réseau de bonnes pratiques, qui pourront servir de laboratoires pour le test des outils méthodologiques ;

<sup>37</sup> Gilles Béville, Bureau des Affaires économiques - DGCID.

<sup>38</sup> Agences de développement et de coopération.

► élaboration de lignes directrices et critères d'éligibilité communs pour guider l'investissement des ADC dans ce domaine.

### ● Le Comité des donateurs

Il sera créé avec le soutien de l'OMT et pourra suivre le modèle du Comité pour le développement des PME ([www.sedonors.org](http://www.sedonors.org)).

Quatre commissions de travail seront créées et animées par chacune des ADC. Les plus urgentes sont les commissions « marketing » et « mise en réseau de bonnes pratiques ». [...]

### ● Collaboration par « pays » et par thématiques

Des collaborations par pays et entre agences sont en cours d'exploration.

► **Le Cameroun.** La GTZ et le SCAC<sup>39</sup> Yaoundé explorent les possibilités de collaborer autour de la stratégie d'écotourisme nationale au Cameroun, et la France envisage de soutenir des projets pilotes de tourisme villageois.

► **L'Afrique du Sud.** Un FSP « pays » (fonds de solidarité prioritaire) vient d'être soumis par le SCAC Pretoria au ministère français des Affaires étrangères. Il consiste à accompagner le développement du tourisme communautaire dans les sites du patrimoine mondial et à préserver l'art rupestre. La GTZ et d'autres bailleurs sont prêts à se joindre à ce projet et prendre en charge certains volets liés à la formation ou au marketing.

► **Coopération décentralisée.** La France et l'Italie envisagent de joindre leurs efforts pour développer la coopération décentralisée dans des pays comme le Sénégal.

► **Formation et sensibilisation** des décideurs locaux, des personnes en poste dans les agences locales et des porteurs de projet. Le manuel du Pnue, qui encourage l'intégration de la durabilité dans les politiques nationales de tourisme, pourra servir de guide d'aide à la décision. D'autres événements peuvent être organisés conjointement avec la Cnuced.

► **Des thématiques** comme les jeunes ou la certification/labellisation peuvent devenir des thèmes privilégiés de collaboration.

### ● Partage d'information et base de données

Une édition réactualisée du CD-rom réalisé par la SNV et envoyé à toutes les ADC de Hanovre est proposée. Elle rassemblera tous les nouveaux documents stratégiques, manuels et brochures ou rapports d'évaluation produits par les ADC.

Une plate-forme de collaboration par Internet est mise à disposition par la Cnuced, accessible à tous les participants de la réunion d'Aix-en-Provence ([www.tourism.unctad.org](http://www.tourism.unctad.org)).

GWU<sup>40</sup> propose d'ouvrir la banque de donnée Dante (Development Assistance Network for Tourism Enhancements) à toutes les ADC, de l'actualiser et de l'enrichir avec de nouveaux projets et de nouvelles publications.

Les organisateurs du Forum de Marseille (Unat et Gret) mettront en ligne les fiches descriptives de projets de tourisme équitable soumises pour présentation. [...]

### ● Définir une stratégie commune de promotion et de commercialisation

► En établissant des règles de participation aux foires traditionnelles comme Fitur, WTM, ITB, SMT qui souhaitent également développer cette thématique et créer des lieux spécialisés pour accueillir les petits producteurs du Sud en tourisme équitable.

► En soutenant les foires comme celle du Reise Pavillon à Hanovre (Allemagne) et d'autres qui commencent à devenir des lieux de commercialisation intéressants (foires bio et environnementales, comme la foire Marjolaine à Paris, en France).

► En dupliquant la foire allemande du Reise Pavillon en France et en Italie et dans d'autres pays d'Europe dans le cadre d'un réseau.

► En développant d'autres outils de promotion et de commercialisation comme le « e-marketing », les tours de familiarisation, les voyages éducatifs, les partenariats entre tour-opérateurs et associations de prestataires sur une destination.

<sup>39</sup> Service de coopération et d'action culturelle.

<sup>40</sup> George Washington University.

► En mettant en commun les expériences acquises en étude de marché, montage de produits, et en les formalisant dans un manuel de bonnes pratiques.

● **Identification, évaluation, promotion et accompagnement des meilleures pratiques, partage des enseignements**

► **Identification et sélection.** Dans le cadre du FSP mobilisateur « Tourisme équitable et responsable »<sup>41</sup>, la France sollicite ses collègues et leur offre de mettre en commun les bonnes pratiques, les leçons apprises, et de les traduire en outils méthodologiques.

► **Un manuel de bonnes pratiques** peut rassembler les résultats de ces investigations communes sur le modèle de ceux publiés par SNV<sup>42</sup> ou GTZ ou DFID<sup>43</sup> sur le tourisme communautaire et le tourisme comme outil de réduction de la pauvreté. Ces bonnes pratiques se conformeront

aux lignes directrices rédigées par les ADC du Comité des donateurs.

► **Projets pilotes et outils méthodologiques.** Certains de ces projets peuvent être cofinancés dans le cadre des coopérations par pays et servir de laboratoires pour tester les outils méthodologiques. Les sites du Patrimoine mondial labellisé par l'Unesco forment un réseau privilégié pour accompagner ces projets pilotes.

► **Lignes directrices et principes directeurs** dans le financement des projets de tourisme durable et responsable. C'est l'objectif des réunions organisées sur le continent nord-américain depuis 1999. Le Pnue peut apporter une aide technique pour la publication. SNV peut mettre à disposition son savoir-faire en la matière.

<sup>41</sup> Fonds de solidarité prioritaire mis en place par le ministère français des Affaires étrangères fin 2004.

<sup>42</sup> Organisation néerlandaise de développement.

<sup>43</sup> Department for International Development (Royaume-Uni).

### PRINCIPALES RÉOLUTIONS DES AGENCES DE DÉVELOPPEMENT AU FITS 2003

- Volonté de coopérer ensemble sur la thématique du tourisme solidaire responsable.
- Décision de monter des partenariats concrets sur des projets pilotes concernant certaines régions (par exemple : partenariat MAE/GTZ au Cameroun et en Afrique du Sud).
- Proposition de développer des actions conjointes de formation des décideurs (instances politiques) des pays demandeurs (par exemple : programme concerté Cnuced/autres agences).
- Proposition de constitution d'une plate-forme permanente d'échanges et de concertation entre les agences dont l'OMT serait un partenaire clé.
- Perspectives de collaboration entre les Nations Unies et les agences bilatérales (par exemple, le Pnue pour la dimension environnementale des projets touristiques et l'Unesco pour la valorisation de la dimension culturelle dans les projets touristiques).